
Programme de Formation

Surélévation d'immeuble d'habitation et rénovation énergétique de l'existant

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Mixte

Modalité et délai d'accès :

- **Fréquence de la formation :** biannuelle.
- **Inscription :** Pour toute demande d'inscription merci de nous envoyer un mail à : formation@senova.fr. Les inscriptions sont clôturées 15 jours avant le démarrage de la formation, chaque participant reçoit alors une convocation par mail.
- **Maintien de la formation :** Les formations sont maintenues sous réserve de 5 participants inscrits.

Tarif : Nous contacter par mail à formation@senova.fr.

Accessibilité : Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite pour plus d'informations sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap contactez notre référente pédagogique par mail à tiphaine.lenoble@senova.fr

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnels de l'immobilier, promoteurs



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les spécificités du foncier aérien ;
- Connaître la réglementation et les étapes d'un projet de rénovation énergétique ;
- Savoir estimer les coûts d'une rénovation et connaître les financements mobilisables ;
- Connaître les solutions techniques pour réaliser une surélévation bas carbone.



Description

Séquence 1 : Comprendre et suivre un projet de rénovation globale sur l'existant

- Enjeux et contexte d'un projet de rénovation [30']
 - Réglementations applicables pour les bâtiments existants, spécificités des copropriétés
- Dynamique d'un projet [1h30]
 - Etapes d'un projet de rénovation,
 - Acteurs et responsabilités,
- L'audit énergétique et phase programmation [1h30]
 - Points clés de l'audit énergétique et identification des potentiels de surélévation,
 - Focus sur le Diagnostic Technique Global
 - Elaboration de scénarii de rénovation compatible avec un projet de surélévation.
- Coût et financement de la rénovation [1h]

- Accompagner la copropriété dans le choix d'un scénario de travaux,
- Aider à choisir les dispositifs de financement (subventions / emprunts),

Séquence 2 : Mener un projet de surélévation exemplaire

- Appréhender le contexte réglementaire et juridique
 - Loi Alur, Ordonnance Duflot, dispositifs ZAN,
 - Règles d'urbanisme à connaître,
 - Acteurs et responsabilités (notaire, géomètre, copropriétaires, syndics, promoteurs, bureaux d'études).
- Identifier les potentiels et contraintes de surélévation
 - Analyse des potentiels selon les typologies de bâti (charpente, toit terrasse, etc.)
 - Analyse de faisabilité et étapes d'un projet,
 - Intervenir en milieu occupé, prévenir les nuisances, accompagner les occupants, prévenir les contentieux.
- Réglementation thermique et RE2020
 - Impact carbone, ACV et circularité,
 - Intégrer le confort d'été.
- Pour aller plus loin : les leviers pour un projet performant
 - Critères de choix constructifs,
 - Principes bioclimatiques,
 - Enveloppe thermique bas carbone et solutions biosourcées,
 - Systèmes énergétiques et production de chaleur,
 - Réduction des consommations d'eaux,
 - Réduction de l'impact carbone,
 - Biodiversité et gestion des eaux pluviales.

★ **Prérequis**

Connaissance des secteurs de l'immobilier et du bâtiment



Modalités pédagogiques

Support de formation et outils pédagogiques (jeux, simulation, cas pratiques)



Moyens et supports pédagogiques

Le support de formation et des éléments d'approfondissement seront partagés à l'issue de la formation.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Auto positionnement pré et post formation.
- Test d'évaluation des acquis en fin de session (QCM)
- Questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.